

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°42

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle (sur la moyenne trimestrielle)	2016			2017	Au T1 2017, les prix agricoles à la production bondissent de + 7,7 % sur un an.
	T2	T3	T4	T1	
Prix agricoles à la production (IPPAP)	- 0,3 %	+ 0,0 %	+ 3,2 %	+ 7,7 %	Les cours des produits végétaux (+ 8,4 %), des animaux et produits animaux (+ 5,9 %) et des fruits et légumes (+ 12,5 %) progressent particulièrement ce trimestre.
Prix d'achat des intrants (IPAMPA)	- 3,0 %	- 2,6 %	- 1,5 %	+ 1,0 %	L'évolution du coût des intrants marque une rupture au T1 2017 et progresse de 1,0 % après quatorze trimestres de baisses successives. Le recul des cours des aliments pour animaux s'atténue (- 0,4 % après - 3,5 % au T4 2016) et le coût de l'énergie s'accroît fortement (+ 20,1 %).
Effet ciseau (Rapport IPPAP/IPAMPA)	+ 2,8 pts	+ 2,7 pts	+ 4,7 pts	+ 6,8 pts	Au T1 2017, le rapport IPPAP-IPAMPA progresse sur un an (+ 6,8 points) et fait suite à sept trimestres de hausses consécutives.
Solde des échanges agroalimentaires	-26,2%	-45,5%	-43,7%	- 42,1%	L'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an (- 42,1 %), tiré à la baisse par le recul des exportations de céréales (- 29,3 %) et par la hausse des importations de fruits et légumes.

EMPLOI DES SALARIES AGRICOLES

Au T3 2016, les indicateurs de l'emploi des salariés agricoles sont orientés à la baisse	Evolution trimestrielle CVS (correction variations saisonnières)	2015	2016		
		T4	T1	T2	T3
Le volume d'heures rémunérées décroît (- 0,3 % après + 0,4 % au T2 2016). Dans le secteur de la production, il se replie de 5,4 % pour les CDD hors travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) et de 1,8 % pour les CDI.	Nb d'heures rémunérées	+ 1,5 %	+ 0,1 %	+ 0,4 %	- 0,3 %
Le recul de l'emploi permanent s'amplifie (- 0,7 % après - 0,2 % au trimestre précédent).	Nb de contrats encore actifs (hors TODE)	- 1,6 %	- 0,3 %	- 0,2 %	- 0,7 %
La masse salariale (5,1 Mds d'euros) diminue après trois trimestres de hausses successives (- 0,4 %).	Masse salariale	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,1 %	- 0,4 %

INTENTIONS D'EMBAUCHE DES SALARIES AGRICOLES

Evolution trimestrielle CVS (correction variations saisonnières)	2016				Au T4 2016, les intentions d'embauche progressent légèrement (+ 0,3 %)
	T1	T2	T3	T4	
Production	- 3,7 %	- 3,4 %	- 1,1 %	+ 0,9 %	Le recul du nombre total d'intentions d'embauche est marqué dans le secteur tertiaire (- 3,8 %) et les autres activités de services (- 3,7 %).
Transformation	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	+ 0,3 %	Les intentions d'embauche hors TODE augmentent de 0,7 %. Elles représentent 47,5 % du nombre total d'embauches.
Tertiaire	- 5,5 %	- 5,4 %	- 5,3 %	- 3,8 %	Les intentions d'embauche en CDD hors TODE s'accroissent de 1,4 % en glissement trimestriel CVS. Quant aux intentions d'embauche en CDI, elles reculent de 3,3 %. Elles sont stables pour les TODE (+ 0,1 %).
Autres activités de services	- 1,1 %	- 3,0 %	- 2,8 %	- 3,7 %	
Total	- 0,6 %	- 2,8 %	- 1,1 %	+ 0,3 %	

ECONOMIE DE LA SANTE

Evolution en ACM*		2016			2017	Baisse des remboursements de soins de ville au régime agricole (- 0,4 %)
		T2	T3	T4	T1	
Nb de patients	Salariés	+ 3,3 %	+ 2,9 %	+ 2,7 %	+ 2,5 %	A la fin mars 2017, les évolutions du nombre de patients et des remboursements de soins de ville au régime des salariés agricoles sont en hausse (respectivement + 2,5 % et + 2,2 %), mais en ralentissement de 0,2 point et 0,5 point par rapport à fin 2016. Sur la même période, les dépenses de cliniques restent stables dans ce régime alors qu'elles décéléraient fin septembre et fin décembre 2016.
	Non-salariés	- 2,8 %	- 3,1 %	- 3,1 %	- 3,2 %	
Remboursement de soins de ville	Salariés	+ 1,7 %	+ 2,3 %	+ 2,7 %	+ 2,2 %	Au régime des non-salariés agricoles, les remboursements de soins de ville baissent de 2,4 %, parallèlement au recul de la patientèle (- 3,2 %). Ces baisses sont plus marquées qu'en 2016.
	Non-salariés	- 2,4 %	- 2,1 %	- 1,9 %	- 2,4 %	
Remboursement de soins en clinique	Salariés	+ 1,7 %	- 0,2 %	- 0,9 %	+ 0,0 %	Les dépenses de cliniques sont également en diminution (- 4,3 %) mais ce repli s'atténue par rapport à 2016.
	Non-salariés	- 1,7 %	- 4,9 %	- 4,8 %	- 4,3 %	

* Année complète mobile

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP)

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec arrêt baisse pour les deux régimes au T1 2017	Le nombre de jours indemnisés diminue de 1,0 % au régime des non-salariés tandis qu'il progresse chez les salariés (+ 0,5 %) après trois trimestres de baisses consécutives.	Les montants des prestations* progressent pour les salariés et les non-salariés (respectivement + 1,3 % et + 2,1 %).	Evolution sur un an		2016		2017
			T2	T3	T4	T1	
Nb d'ATMP avec arrêt	Nb d'ATMP avec arrêt	Salariés	- 1,5 %	- 4,1 %	- 1,7 %	- 0,9 %	
		Non-salariés	+ 2,7 %	- 5,7 %	+ 0,0 %	- 1,9 %	
	Nb de jours indemnités	Salariés	- 0,2 %	- 1,8 %	- 0,3 %	+ 0,5 %	
Montant des prestations*	Non-salariés	+ 7,9 %	- 6,6 %	- 1,2 %	- 1,0 %		
	Montariés	+ 3,4 %	+ 0,9 %	+ 1,3 %	+ 1,3 %		
* Hors établissements publics	Non-salariés	+ 13,5 %	- 1,9%	+ 0,5 %	+ 2,1 %		

FAMILLE

Evolution trimestrielle		2016			2017	La montée en charge de la population couverte par la prime d'activité s'atténue au T1 2017
		T2	T3	T4	T1	
Nb d'allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 41,9%	+ 15,2%	+ 5,4 %	- 0,9 %	Avec 97 590 allocataires au T1 2017, la montée en charge de la prime d'activité se poursuit au régime agricole. Le nombre d'allocataires de la prime d'activité a amorcé un mouvement de baisse au régime des salariés (- 0,9 %), alors que la progression se prolonge au régime des non-salariés (+ 6,0 %).
	Non-salariés	+ 31,5%	+ 21,0%	+ 8,3 %	+ 6,0 %	
Nb d'allocataires du RSA socle	Salariés	- 2,8 %	- 0,7 %	+ 3,0 %	+ 6,7 %	Au T1 2017, 26 030 allocataires bénéficient du RSA socle au régime agricole. Le nombre d'allocataires progresse pour le deuxième trimestre consécutif. Cette évolution est portée par une accélération de la croissance au régime des salariés agricoles (+ 6,7 %), et une progression modérée au régime des non-salariés agricoles (+ 1,2 %).
	Non-salariés	- 2,6 %	+ 0,7 %	+ 4,3 %	+ 1,2 %	

RETRAITE

La diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit	Au premier trimestre 2017, 2,52 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles: un effectif en hausse de 0,1 % sur un an. Cette évolution est liée à la prise en compte de nombreuses petites retraites de pensionnés salariés agricoles et à l'augmentation du nombre de départs avant l'âge légal dans le cadre du dispositif « départs anticipés pour carrière longue ».	Evolution sur un an		2016		2017
		T2	T3	T4	T1	
Nb de retraités	Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 0,5 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 0,1 %
		Non-salariés	- 2,9 %	- 2,9 %	- 2,9 %	- 3,1 %
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 1,0 %	+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	
	Non-salariés	+ 0,8 %	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 0,6 %	

SOMMAIRE

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au T1 2017	4
Emploi des salariés agricoles au T3 2016.....	5
Intentions d'embauche des salariés agricoles au T4 2016.....	6
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à la fin mars 2017	7
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à la fin mars 2017	8
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à la fin mars 2017	10
Accidents du travail et maladies professionnelles au T1 2017 : salariés agricoles.....	11
Accidents du travail et maladies professionnelles au T1 2017 : non-salariés agricoles	12
Famille : Prime d'activité et RSA au T1 2017	13
Retraite au T1 2017.....	14

Télécharger les données au format Excel :

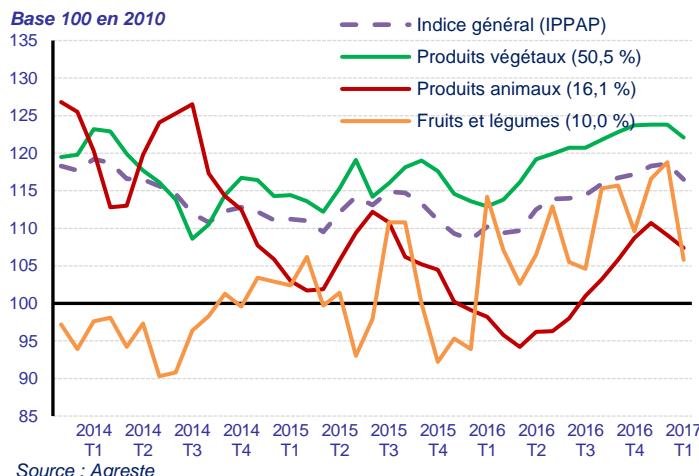


Prix agricoles et échanges agroalimentaires au T1 2017

Au T1 2017, les prix agricoles à la production bondissent de 7,7 % sur un an.

Les cours des **produits végétaux** (+ 8,4 %), des **animaux et produits animaux** (+ 5,9 %) et des **fruits et légumes** (+ 12,5 %) soutiennent la hausse de l'indice.

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles



Au T1 2017, les prix des **céréales** progressent de 13,2 % dans un contexte de demande internationale soutenue face à une offre mondiale abondante. Parallèlement, la production française de céréales s'est fortement réduite (- 22,0 %) en raison des intempéries puis de la sécheresse en 2016.

Les cours des **oléagineux** se redressent en 2017 (+ 14,7 %). Ils bénéficient de la remontée du prix du pétrole et d'une demande mondiale soutenue.

Tableau 1 : Prix des produits agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pondér. Indice	2014	2015	2016	2016 T3	2016 T4	2017 T1
Indice général brut	100%	-5,2	-2,3	+1,1	+0,0	+3,2	+7,7
Céréales	18,8%	-13,8	-4,3	-9,2	-6,5	-2,6	+13,2
Vins	17,7%	+9,8	-0,8	+3,5	+4,6	+3,9	-0,3
Lait	14,7%	+7,0	-13,1	-6,4	-10,3	-1,7	+9,3
Gros bovins	9,6%	-5,7	-1,0	-5,0	-8,8	-5,1	-0,3
Porcins	5,4%	-8,5	-7,2	+3,0	+5,9	+12,9	+22,3
Légumes frais	5,3%	-7,7	+3,1	+9,9	+7,2	+21,6	+19,9
Oléagineux	4,9%	-15,1	+14,8	-2,8	-3,1	+2,4	+14,7
Volailles	4,6%	-6,8	-3,2	-0,6	-1,3	-2,4	-1,9
Fruits frais	3,5%	-18,6	+9,2	+5,5	+8,9	+6,0	+7,7
Pommes de terre	2,6%	-40,7	+15,1	+65,8	+59,6	+37,6	+38,0
Œufs	1,5%	+3,1	+5,5	-2,7	-18,7	+19,5	+14,7

Source : Agreste

Malgré une consommation atone des ménages français, les cours des **porcins** bondissent au T1 2017 (+ 22,3 % après + 12,9 % au T4 2016) en raison du dynamisme de la demande chinoise.

La collecte française de **lait de vache** fléchit de 4,2 % au T1 2017. La baisse de la production et la demande des industriels soutiennent les prix du lait (+ 9,3 %).

Les prix des **fruits** (+ 7,7 %) et des **légumes** (+ 19,9 %) poursuivent leur progression au T1 2017, sous l'effet d'une offre limitée (en raison des intempéries printanières en 2016), et d'une demande dynamique.

Depuis le début de l'année 2017, les prix des **vins** sont en léger repli sur un an (- 0,3 %) par rapport à des niveaux élevés atteints en 2016.

Au T1 2017, l'évolution du coût des intrants marque une rupture après quatorze trimestres de baisses successives et progresse de 1,0 % sur un an.

Le prix des **biens et services** progressent de 1,0 % au T1 2017 en raison d'un recul qui s'atténue sur les cours des **aliments pour animaux** (- 0,4 % après - 3,5 % au T4 2016) et d'une forte progression du coût de l'**énergie** (+ 20,1 % après + 7,0 % au T4 2016) sous l'effet de la hausse des prix du pétrole depuis le début de l'année 2016. Le recul des cours des **engrais** s'atténue (- 7,6 % après - 15,3 % au T4 2016).

Les prix des **biens d'investissement** progressent au T1 2017 (+ 1,3 %), à la fois sur le **matériel agricole** (+ 1,0 %) et sur les **ouvrages** (+ 2,8 %).

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants

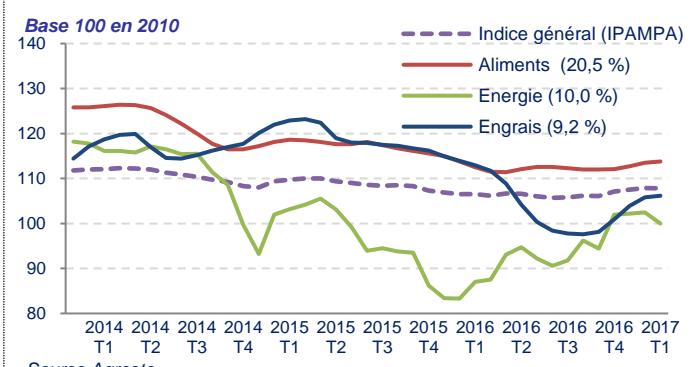


Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janvier à mars En millions d'euros	Exportations		Importations		Solde		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	Evol
Produits agricoles et alim.	14 856	14 929	12 833	13 758	2 023	1 171	- 42,1%
Produits bruts	4 461	3 858	3 577	3 977	884	-119	-113,5%
dont céréales	2 451	1 733	420	486	2 031	1 246	- 38,6 %
dont légumes	744	841	949	1 116	- 205	- 275	- 34,1 %
dont fruits	470	483	1 633	1 759	- 1 163	- 1 276	- 9,7 %
Produits transformés	10 395	11 071	9 256	9 781	1 138	1 290	+ 13,3 %
dont boissons	3 163	3 498	759	784	2 403	2 713	+ 12,9 %
dont viandes	1 047	1 062	1 275	1 283	- 228	- 221	+ 3,0 %
dont produits laitiers	1 556	1 591	754	860	803	731	- 9,0 %
dont produits fruits et légumes	464	503	1 144	1 247	- 681	- 743	- 9,2 %

Source : Agreste

L'excédent des échanges agroalimentaires s'établit à 1,2 Md €, en baisse de 42,1 % au T1 2017.

Le solde en **produits bruts** devient déficitaire sur un an. La valeur des exportations de **céréales** diminue de 29,3 %, en lien avec la baisse des quantités d'orge et de blé tendre vendues à la Chine et à l'Algérie. Le déficit commercial des **fruits** s'accroît de 9,7 % : l'augmentation des importations de 7,7 % (+ 126 M€) se conjugue à une légère hausse des exportations de 2,8 % (+ 13 M€).

L'excédent des échanges en **produits transformés** progresse de 152 M€ (+ 13,3 %), porté par la hausse des exportations de **boissons** (+ 335 M€, soit + 10,6 %) et de **produits laitiers** (+ 35 M€, soit + 2,2 %) sur un an.

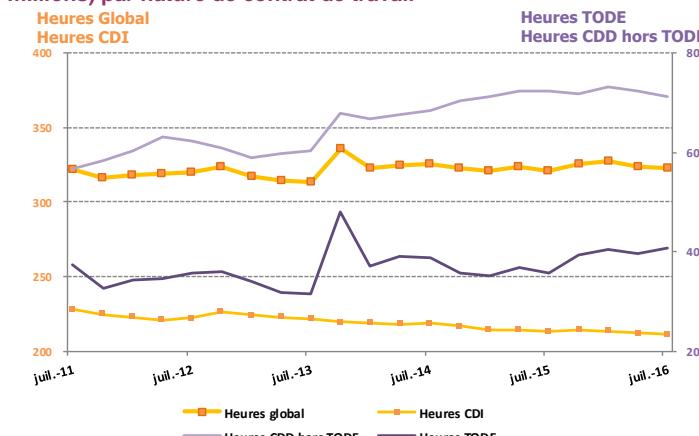
Emploi des salariés agricoles au T3 2016

Tableau 1 : Evolution du régime agricole par grand indicateur

	Volume (brut) T3 2016	Evolution trimest. CVS (%)	
		T2 2016	T3 2016
Heures (millions)	348	+ 0,4	- 0,3
Contrats fin trimestre (milliers)	669	- 0,2	- 0,7
Masse salariale (Md€)	5,1	+ 1,1	- 0,4
Salaire horaire moyen (€)	14,6	+ 0,7	- 0,1

Source : CCMSA

Graphique 1 : Evolution CVS du volume d'heures global (en millions) par nature de contrat de travail



Source : CCMSA

Tableau 2 : Evolution par secteur et par grand indicateur

T3 2016	Production		Transformation		Tertiaire		Services (Paysagistes, centres équestres, jardiniers)	
	Volume (brut)	Evol. trimest. CVS %	Volume (brut)	Evol. trimest. CVS %	Volume (brut)	Evol. trimest. CVS %	Volume (brut)	Evol. trimest. CVS %
HEURES (millions)	163	-0,7	59	+0,0	82	-0,2	44	+0,8
CDD hors TODE	34	-5,4	14	-4,5	15	-0,1	17	+1,6
CDD TODE	57	+5,1	-	-	-	-	-	-
CDI	72	-1,8	45	+1,3	67	-0,2	27	+0,2
CONTRATS FIN TRIMESTRE (milliers)	252	-0,6	126	-1,4	193	-0,4	98	-0,8
MASSE SALARIALE (Md €)	1,8	-0,1	1,1	-2,0	1,7	+0,3	0,5	-0,3
SALAIRE HORAIRE moyen (€)	12	+0,7	16	-2,0	19	+0,4	12	-1,0

Source : CCMSA

Montant et évolution du Smic au 1^{er} avril 2016 :

9,67 € de l'heure ; + 0,6 % d'évolution annuelle

Production agricole

L'emploi non saisonnier est en recul

Les salariés en contrats à durée déterminée (CDD) non saisonniers (hors TODE) effectuent un **volume horaire** (34 millions d'heures) en diminution de 5,4 % (CVS) par rapport au trimestre précédent. Les salariés en contrats à durée indéterminée (CDI) totalisent un volume horaire (72 millions d'heures) en recul de 1,8 %. Le **nombre de contrats** encore en cours hors TODE, indicateur de l'évolution de l'emploi permanent, est en baisse de 0,6 %. Le **salaire horaire moyen apparent** global progresse de 0,7 % (CDI : 14,2€, + 0,2 % ; CDD hors TODE : 11,1€, + 7,9 %).

Du fait du décalage d'activité du 2^e vers le 3^e trimestre 2016, les salariés saisonniers (TODE) effectuent un nombre d'heures croissant (+ 5,1 %, 57 millions d'heures).

La **masse salariale** de l'ensemble des salariés du secteur de la Production, d'un montant de 1,8 milliard d'euros, se stabilise.

Transformation agricole

Le volume d'emploi est stable

Les salariés du secteur de la Transformation réalisent un **nombre d'heures rémunérées** stable par rapport au trimestre précédent, avec des évolutions contrastées pour les contrats en CDI et CDD, respectivement + 1,3 % et - 4,5 %.

L'emploi permanent recule. Le secteur présente le plus fort repli sectoriel des **contrats présents en fin de trimestre** : - 1,4 %.

La **masse salariale**, d'un montant de près de 1,1 milliard d'euros, se contracte avec une évolution de - 2,0 %.

Les salariés, quel que soit le type de contrat de travail, gagnent un **salaire horaire moyen** aux évolutions divergentes ce trimestre, CDI : - 3,0 % (18,69 €) et CDD : + 1,2 % (13,02 €).

Tertiaire agricole

Un léger recul de l'emploi

Après une progression de 0,6 % au trimestre précédent, les salariés effectuent un **volume d'heures rémunérées** en léger recul de 0,2 % au T3 2016. La baisse est observée pour les deux types de contrat (CDD : - 0,1 % et CDI : - 0,2 %).

Un léger recul est également observé pour les **contrats présents en fin de trimestre**. Le nombre total recule de 0,4 % (CDD : - 1,0 % et CDI : - 0,2 %). La **masse salariale** des employés du secteur (près de 1,7 milliard d'euros) s'accroît de 0,3 %. Le **salaire horaire moyen apparent** des salariés du secteur augmente de 0,4 % (20,6 €). Il progresse de 0,3 % (22,0 €) pour les CDI, et de 1,8 % (13,9 €) pour les CDD.

Services (paysagistes, centres équestres, jardiniers)

Une évolution de l'emploi contrastée

Les salariés réalisent ce trimestre un **nombre d'heures rémunérées** en hausse de 0,8 % par rapport au trimestre précédent (CDD : + 1,6 % et CDI : + 0,2 %). A l'inverse, les **contrats présents en fin de trimestre** reculent de 0,8 %, (CDD : - 0,7 % et CDI : - 0,9 %). La **masse salariale** (0,5 milliard d'euros) se contracte avec une évolution de - 0,3 %. Si le **salaire horaire** des salariés en CDI fléchit (- 1,2 % à 14,6 €), celui des salariés en CDD augmente légèrement (+ 0,2 % à 8,8 €). Le montant moyen en CDD est inférieur au Smic en raison du nombre élevé de salariés rémunérés à des niveaux assez bas comme les apprentis, les salariés en contrats d'insertion et de professionnalisation.

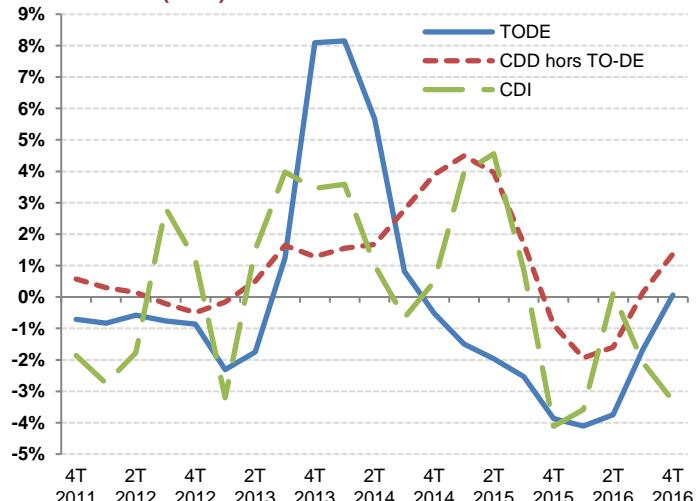
¹ Les séries sur le nombre d'heures rémunérées, le nombre de contrats actifs en fin de trimestre, la masse salariale et le salaire horaire (déduit du ratio Masse salariale / heures rémunérées), pour chaque secteur, sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

Sigles : TODE: Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD: Contrats à Durée Déterminée, CDI: Contrats à Durée Indéterminée.

Contact : Marc Parmentier - DSEF Département Cotisations, AT et Fonds - parmentier.marc@ccmsa.msa.fr

Intentions d'embauche des salariés agricoles au T4 2016

Graphique 1 : Evolution des intentions d'embauche par type de contrat, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Les intentions d'embauche augmentent légèrement

Au T4 2016, le nombre total d'intentions d'embauche s'établit à 193 000 en données brutes, en légère augmentation par rapport au trimestre précédent (+ 0,3 % en glissement trimestriel CVS).

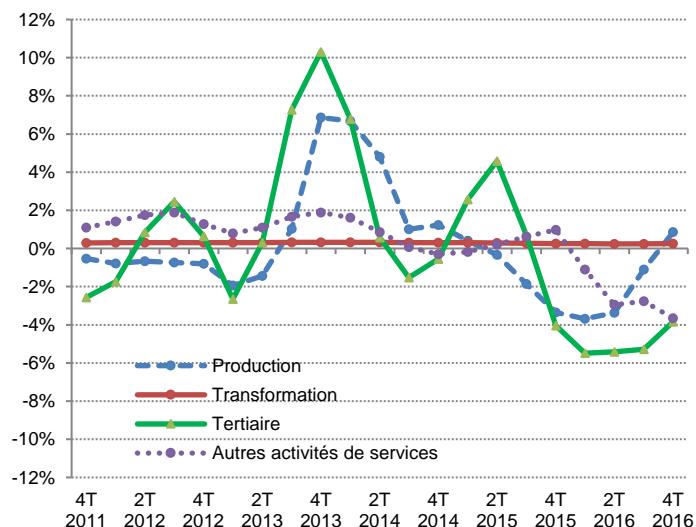
Les intentions d'embauche hors TODE, qui s'établissent à 91 600 unités en données brutes, augmentent de 0,7 %. Elles représentent 47,5 % du nombre total d'embauches.

En recul le trimestre précédent (- 1,7 %), les intentions d'embauche de travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE, travailleurs saisonniers de la production) se stabilisent ce trimestre (+ 0,1 %).

Les intentions d'embauche en CDD hors TODE progressent de 1,4 % en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières. Quant aux intentions d'embauche en CDI, elles reculent de 3,3 %.

Source : CCMSA

Graphique 2 : Evolution des intentions d'embauche par grand secteur d'activité, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières (CVS)



Augmentation des intentions d'embauche dans le secteur de la production

Le secteur de la production est le principal pourvoyeur d'intentions d'embauche du régime agricole, avec près de 76,9 % du total des intentions au T4 2016. L'évolution de ce secteur conditionne directement l'évolution du régime agricole tout entier. Les intentions d'embauche au sein de ce secteur sont en hausse ce trimestre (+ 0,9 %).

Les intentions d'embauche progressent dans le secteur de la **transformation** (+ 0,3 % en glissement trimestriel CVS). Enfin, les secteurs du **tertiaire** et « **autres activités de services** » sont en recul, respectivement - 3,8 % et - 3,7 % d'évolution.

Source : CCMSA

Sigles : TODE: Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD: Contrats à Durée Déterminée, CDI: Contrats à Durée Indéterminée, CVS: Correction des Variations Saisonnières.

Contact : Guillaume Prevostat - DSEF Département Cotisations, AT et Fonds - prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à la fin mars 2017

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM à la fin mars 2017	Ecart par rapport à l'évolution à la fin mars 2016 (en point)	Répartition par classe d'âge à la fin mars 2017 (en ACM)
Régime Agricole	moins de 20 ans	+ 1,1 %	+ 0,9 pt	19 %
	20-64 ans	+ 0,4 %	- 2,0 pts	45 %
	plus de 64 ans	- 1,2 %	- 2,2 pts	36 %
	Total	+ 0,0 %	- 0,2 pt	100 %
Dont Non-salariés 44 %	moins de 20 ans	- 2,9 %	- 0,4 pt	11 %
	20-64 ans	- 3,7 %	- 0,9 pt	33 %
	plus de 64 ans	- 2,9 %	+ 0,3 pt	56 %
	Total	- 3,2 %	- 0,2 pt	100 %
Dont Salariés 56 %	moins de 20 ans	+ 2,6 %	- 2,0 pts	25 %
	20-64 ans	+ 2,3 %	- 0,7 pt	56 %
	plus de 64 ans	+ 3,0 %	+ 1,4 pt	19 %
	Total	+ 2,5 %	- 0,6 pt	100 %

Source : CCMSA

Baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et progression pour le régime des salariés

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville est stable fin mars 2017. Il progressait légèrement un an auparavant (+ 0,2 %).

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,2 %, à un rythme un peu plus soutenu qu'un an plus tôt (- 3,0 %). Pour la première fois depuis 2015, le nombre de patients âgés de 20 à 64 ans diminue davantage que ceux âgés de 65 ans et plus.

Au régime des salariés agricoles, le nombre de patients continue de progresser (+ 2,5 % après + 3,1 % fin mars 2016). Pour toutes les tranches d'âges, les effectifs augmentent.

Le nombre de patients en ALD au régime agricole progresse de 0,7 %, alors qu'un an plus tôt les effectifs étaient en baisse de 0,2 %. Cette hausse concerne uniquement le régime des salariés agricoles dont les effectifs en ALD augmentent de 3,8 %. S'agissant du régime des non-salariés, le nombre de patients en ALD diminue de 1,1 %.

Sigles : ALD: Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DSEF Département Prestations maladie - kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à la fin mars 2017

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole à la fin mars 2017

Prestations soins de ville suivant le champ de l'ONDAM en date de remboursement	Montants remboursés (en millions d'euros)	Taux d'évolution corrigé des jours ouvrés (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
		Régime agricole	Non-Salariés	Salariés	Régime agricole	Non-Salariés	Salariés
Honoraires privés	1 071	+ 0,0	-2,8	+3,3	+0,0 pt	-0,6 pt	+0,8 pt
<i>dont honoraires médicaux</i>	901	- 0,5	-3,3	+3,0	-0,1 pt	-0,6 pt	+0,6 pt
<i>dont honoraires dentaires</i>	145	- 0,8	-4,7	+2,7	+0,0 pt	-0,1 pt	+0,1 pt
Produits de santé	1 646	- 0,6	-2,4	+2,0	-0,2 pt	-0,9 pt	+0,7 pt
<i>dont médicaments</i>	1 218	- 1,6	-3,6	+1,2	-0,4 pt	-1,0 pt	+0,3 pt
<i>dont produits de la LPP</i>	428	+ 2,2	+0,9	+4,7	+0,2 pt	+0,1 pt	+0,3 pt
Prescriptions hors produits de santé	1 433	- 1,2	-2,4	+1,4	-0,4 pt	-0,9 pt	+0,3 pt
<i>dont auxiliaires médicaux</i>	951	- 1,1	-2,2	+1,5	-0,2 pt	-0,6 pt	+0,2 pt
<i>dont laboratoire</i>	182	- 2,3	-4,6	+0,9	-0,1 pt	-0,2 pt	+0,0 pt
<i>dont frais de transports</i>	295	+ 1,1	-0,6	+4,0	+0,1 pt	+0,0 pt	+0,2 pt
Total soins de santé	4 150	- 0,7	-2,5	+2,2	-0,6 pt	-2,4 pts	+1,8 pt
Indemnités journalières (IJ)	538	+ 1,6	+0,1	+2,0	+0,2 pt	+0,0 pt	+0,4 pt
TOTAL SOINS DE VILLE	4 688	- 0,4	- 2,4	+2,2	-0,4 pt	-2,4 pts	+2,2 pts

Source : CCMSA

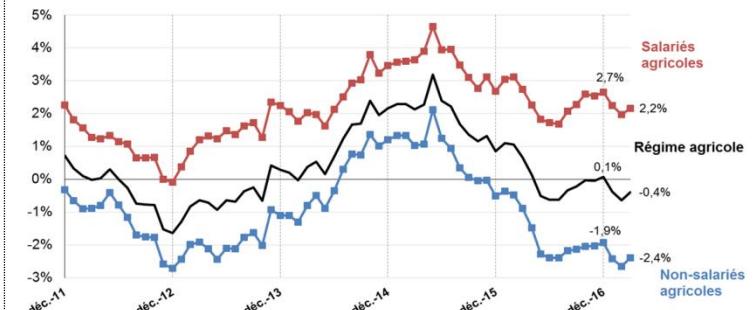
Baisse des dépenses de soins de ville de 0,4 % pour le régime agricole

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des jours ouvrés, baissent de 0,4 % à la fin mars 2017, évolution inférieure de 0,5 point comparée à celle observée à fin 2016 (+ 0,1 %).

La hausse des dépenses de soins de ville au régime des salariés agricoles ralentit pour s'établir à + 2,2 %, après + 2,7 % fin 2016.

Au régime des non-salariés agricoles, les dépenses de soins de ville diminuent davantage à fin mars 2017 qu'en décembre 2016 (- 2,4 % après - 1,9 %).

Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville par régime

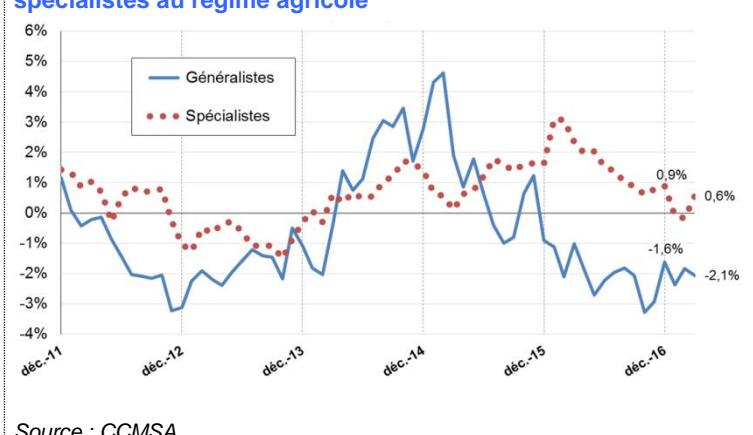


Remboursements des honoraires médicaux : - 0,5 % en données corrigées des jours ouvrés (CJO)

A la fin mars 2017, les remboursements des **honoraires médicaux** au régime agricole diminuent de 0,5 % après une baisse de 0,1 % à fin 2016.

Ce rythme d'évolution des dépenses traduit une moindre hausse des remboursements d'honoraires des médecins spécialistes (+ 0,6 % après + 0,9 %), associée à une baisse plus prononcée de ceux des médecins généralistes (- 2,1 % après - 1,6 %).

Graphique 2 : Evolution des honoraires des généralistes et des spécialistes au régime agricole



Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville à la fin mars 2017

Remboursements des produits de santé : - 0,6 % en données CJO

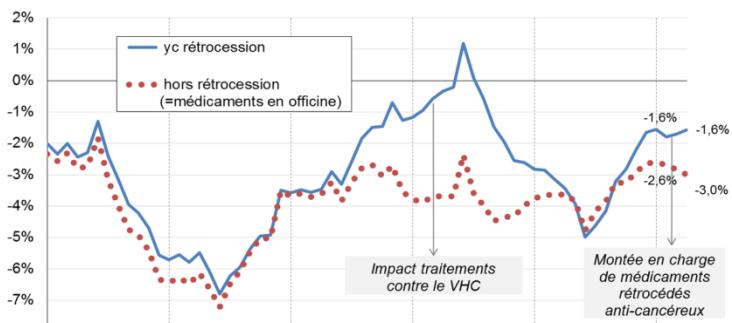
Les **remboursements de médicaments** au régime agricole évoluent de - 1,6 %, au même rythme qu'à la fin décembre 2016.

Cette baisse ne concerne que les médicaments délivrés en officine dont l'évolution s'établit à - 3,0 % après - 2,6 % à la fin décembre 2016.

Les remboursements de médicaments rétrocédés sont de nouveau très dynamiques (+ 13,8 %) sous l'effet de la mise sur le marché de trois molécules onéreuses utilisées dans le traitement du cancer.

A la fin mars 2017, les remboursements des **produits de la LPP** augmentent de 2,2 % après 2,6 % en décembre 2016. Cette progression se retrouve dans le régime des salariés agricoles (+ 4,7 %) et, dans une moindre mesure, dans celui des non-salariés agricoles (+ 0,9 %).

Graphique 3 : Evolution des remboursements de médicaments au régime agricole



Source : CCMSA

Remboursements des prescriptions autres que les produits de santé : - 1,2 % en données CJO

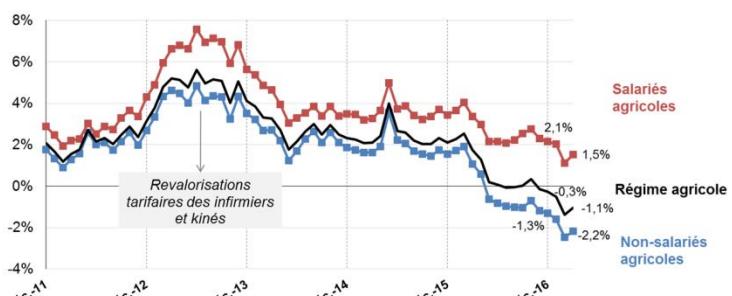
Les remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** au régime agricole diminuent de 1,1 % à la fin mars 2017 après 0,3 % à la fin décembre 2016.

Ce recul se vérifie tant pour les remboursements d'actes d'infirmiers (- 0,9 %) que pour ceux des masseurs kinésithérapeutes (- 0,2 %).

Les remboursements de **frais de transports** du régime agricole augmentent de 1,1 % à la fin mars 2017 après 1,0 % fin décembre 2016.

Cette évolution est tirée à la hausse par l'augmentation des dépenses au régime des salariés agricoles (+ 4,0 %), alors que celles du régime des non-salariés agricoles diminuent (- 0,6 %).

Graphique 4 : Evolution des remboursements des actes des auxiliaires médicaux par régime



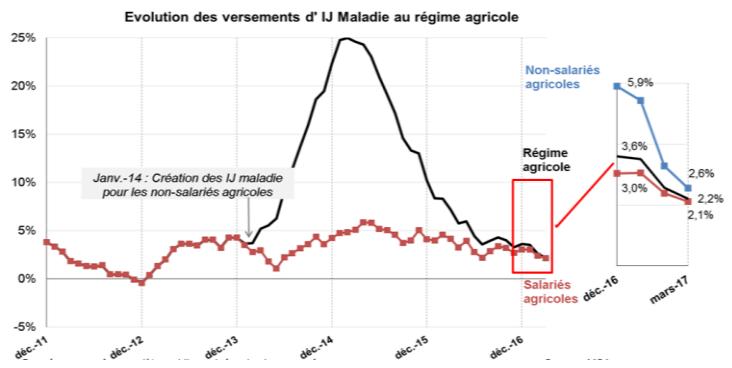
Source : CCMSA

Indemnités journalières maladie en hausse de + 2,2 % au régime agricole

Les **versements d'indemnités journalières (IJ) maladie** augmentent de 2,2 % au régime agricole à la fin mars 2017, après 3,6 % fin décembre 2016.

Le premier trimestre 2017 marque le rapprochement de l'évolution des versements d'indemnités journalières maladie au régime des non-salariés agricoles avec celle des salariés agricoles (respectivement + 2,6 % et + 2,1 %).

Graphique 5 : Evolution des versements d'IJ Maladie



Source : CCMSA

Sigles : IJ: Indemnités Journalières, LPP: Liste des Produits et des Prestations, ONDAM: Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie, données CJO: données corrigées des jours ouvrés

Contact : Sabrina Hidouche - DSEF Département Prestations maladie - hidouche.sabrina@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à la fin mars 2017

<p>Une diminution des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques</p> <p>Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile, diminuent de 2,6 % à la fin mars 2017, soit + 0,7 point par rapport à la situation de fin décembre 2016.</p> <p>Le recul concerne le régime des non-salariés (- 4,3 %), tandis que les remboursements sont stables au régime des salariés. Pour l'ensemble du régime agricole, ce sont les frais relatifs aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) qui contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (avec une contribution de - 1,9 point), et dans une moindre mesure les frais de soins de suite et de réadaptation (SSR) (contribution de - 0,7 point).</p>	<p>Une forte contribution des montants liés à l'objectif des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (ODMCO)</p> <p>La tendance baissière des dépenses liées aux activités MCO continue à la fin mars 2017 (- 2,4 %) bien qu'elle soit un peu moins forte qu'en fin d'année 2016 (- 2,8 %).</p> <p>La diminution est conséquente dans le régime des non-salariés (- 3,9 %), tandis que les remboursements sont relativement constants dans le régime des salariés (+ 0,1 %).</p> <p>Les activités MCO contribuent fortement à la baisse des dépenses de cliniques (- 1,9 point) du fait de leur poids conséquent dans les dépenses (81,9 %).</p>
<p>Une atténuation de la forte baisse des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)</p> <p>Le recul des frais de SSR reste élevé à la fin mars 2017, avec une évolution de - 4,8 %, mais il s'atténue par rapport à la fin décembre 2016 (+ 0,9 point).</p> <p>C'est surtout dans le régime des salariés qu'on observe une baisse plus modérée des dépenses (- 3,2 % après - 5,1 % à la fin décembre 2016). La diminution est toujours forte dans le régime des non-salariés (- 5,7 % après - 6,0 % à la fin décembre 2016).</p> <p>Ce poste contribue à la baisse des dépenses de cliniques à hauteur de - 0,7 point.</p>	<p>Une hausse modérée des frais de séjours en psychiatrie</p> <p>Les frais de psychiatrie augmentent de 1,5 % à la fin mars 2017, après une baisse de 2,3 % en 2016.</p> <p>La hausse est portée par la forte évolution des dépenses au régime des salariés (+ 7,0 %). Chez les non-salariés, les montants remboursés diminuent de 7,4 %.</p> <p>Du fait du faible poids du poste (2,7 %), les évolutions sont très volatiles et impactent peu le total des dépenses de cliniques.</p>

Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques à la fin mars 2017

	Régime Agricole		Non-Salariés		Salariés	
	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
TOTAL	- 2,6	- 2,6	- 4,3	- 2,6	+ 0,0	+ 0,0
MCO	- 2,4	- 1,9	- 3,9	- 2,0	+ 0,1	+ 0,0
SSR	- 4,8	- 0,7	- 5,7	- 0,6	- 3,2	- 0,2
PSY	+ 1,5	+ 0,0	- 7,4	- 0,1	+ 7,0	+ 0,1

Source : CCMSA

Sigles : MCO: médecine, chirurgie, obstétrique, PSY: psychiatrie, SSR: soins de suite et de réadaptation

Contact : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie - hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



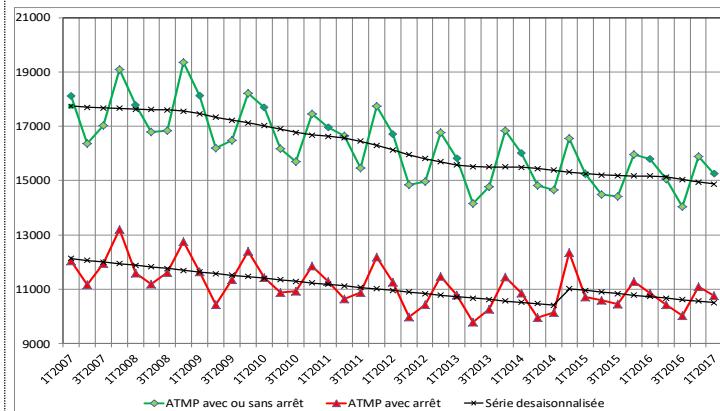
Accidents du travail et maladies professionnelles au T1 2017 : salariés agricoles

Diminution du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) avec arrêt au T1 2017

Le nombre d'ATMP ayant donné lieu à un premier versement d'indemnités journalières (IJ) au T1 2017 s'établit à 10 750 et diminue de 0,9 % sur un an. Le nombre d'accident du travail reste stable (- 0,2 %), tandis que le nombre de maladies professionnelles avec arrêt diminue de 6,9 % et les accidents de trajet avec arrêt de 3,4 %.

Les ATMP, ayant donné lieu à un premier versement de soins de santé ou d'IJ au T1 2017, diminuent de 3,4 % sur un an et s'établissent à 15 258. Cette baisse est essentiellement due à la diminution des accidents du travail (- 3,1 %), qui représentent 80 % de ces ATMP.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre d'ATMP



Source : CCMSA

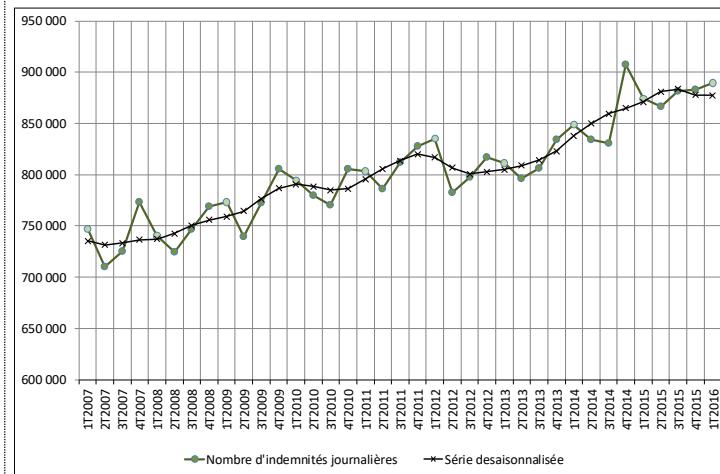
Hausse de 0,5 % du nombre de jours indemnités au T1 2017

Au T1 2017, le nombre d'indemnités journalières (IJ) progresse de 0,5 % sur un an. La hausse du nombre de jours indemnités pour les accidents de travail (+ 1,7 %) est compensée par la diminution de 4,4 % du nombre de jours indemnités pour les maladies professionnelles.

Le nombre de jours indemnités pour des accidents de trajet est en hausse de 8,1 %, mais il ne représente que 6 % du total.

Le nombre d'IJ versées pour les 28 premiers jours d'arrêt, quel que soit le type d'ATMP, diminue de 2,4 % tandis que le nombre d'IJ « majorées » comptabilisées à partir du 29^e jour d'arrêt augmente de 1,5 % sur un an.

Graphique 2 : Evolution du nombre de jours indemnités



Source : CCMSA

Hausse de 1,3 % du montant des prestations versées au T1 2017

Le total des prestations s'élève à 113,1 millions d'euros au T1 2017, en hausse de 1,3 %. Cette évolution s'explique par :

- la poursuite de la forte croissance du montant des indemnités journalières (+ 4,9 % sur un an), malgré la stabilité du nombre de jours indemnités.
- la progression du montant des prestations de soins de santé (+ 2,1 %) alors que ce poste était en baisse depuis 3 ans.
- la baisse du montant des prestations d'incapacité permanente (- 1,1 %), résultant de la forte diminution du nombre de nouveaux ATMP graves.

Tableau 1 : Evolution du montant des prestations ATMP (soins de santé, indemnités journalières, incapacité permanente)

	Montant au 1T 2017 (en millions d'euros)	Evolution 1T2016/1T2015	Evolution 1T2017/1T2016
Soins de santé	7,3	- 0,6 %	+ 2,1 %
Indemnités journalières	42,6	+ 4,1 %	+ 4,9 %
Incapacité permanente	63,2	+ 2,7 %	- 1,1 %
TOTAL	113,1	+ 3,4 %	+ 1,3 %

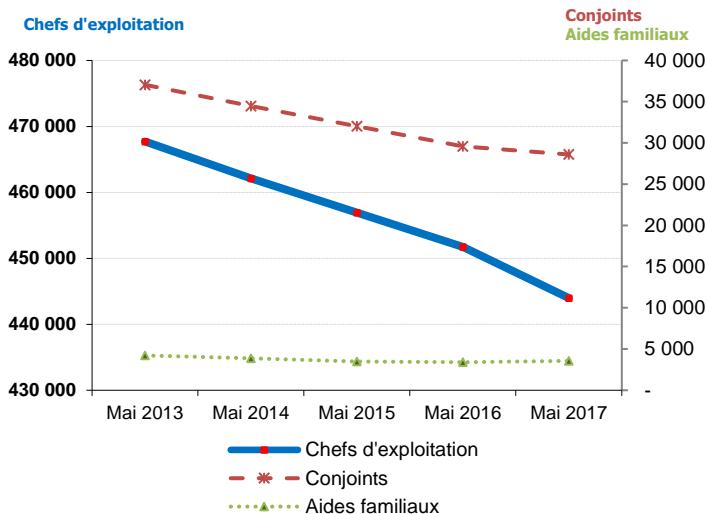
Source : CCMSA

Sigles : ATMP : Accident du travail et Maladie Professionnelle, IJ : Indemnités Journalières

Contact : Karine Danthez - DSEF Département Cotisations, AT et Fonds - danthez.karine@ccmsa.msa.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles au T1 2017 : non-salariés agricoles

Graphique 1 : Evolution du nombre de chefs d'exploitation, de conjoints et d'aides familiaux affiliés à l'ATEXA

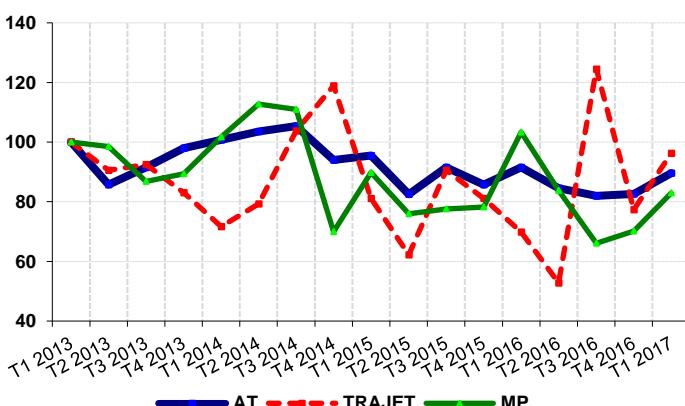


Baisse du nombre d'affiliés à l'ATEXA

Au mois de mai 2017, la baisse du nombre d'affiliés se poursuit pour s'établir à 1,7 % sur un an. Le nombre total d'affiliés en métropole est de 535 051 tous statuts confondus. L'effectif de chefs d'exploitations, qui représente 83 % des affiliés au régime, baisse de 1,7 % en 2017. Les effectifs de conjoints diminuent de 3,2 % et les effectifs d'aides familiaux progressent de 5,0 % sur un an. Le nombre de cotisants solidaires augmente de 0,8 %.

Trois secteurs agricoles regroupent plus de 60 % des chefs affiliés. Les chefs d'exploitations des élevages bovins, lait et viandes représentent 32 % des affiliés (soit 142 430 chefs), suivis par les secteurs des cultures céréalières et industrielles (17 % des affiliés) et des poly-cultures et poly élevages (13 % des affiliés).

Graphique 2 : Evolution du nombre d'ATMP par type depuis 2013 (base 100)



Légère baisse du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles sur un an

Les ATMP reconnus au T1 2017 sont au nombre de 6 322 et baissent de 0,7 % sur un an. Les accidents de travail proprement dits (5 392) diminuent de 2,1 %.

Le nombre de maladies professionnelles reconnues s'établit à 572 au 1^{er} trimestre 2017, en baisse de 19,8 %.

Le recul global du nombre d'ATMP se limite malgré tout à 0,7 % car 307 ATMP sont encore à un stade de codification provisoire.

Tableau 1 : Montants versés au T1 2017 (en millions d'euros)

	2016 T1	2017 T1	Evolution
Soins de santé	4,4	4,4	+ 0,2 %
Indemnités journalières	10,9	10,8	- 0,9 %
Rentes	7,8	8,3	+ 6,9 %
TOTAL	23,1	23,6	+ 2,1 %

Hausse des prestations

Au T1 2017, les montants des prestations sociales versées par la branche ATEXA augmentent de 2,1 % :

- Le montant des soins de ville sont en hausse de 0,2 %
- le montant des rentes progresse de 6,9 % (montée en charge du régime)
- les indemnités journalières baissent de 0,9 %.

Source : CCMSA

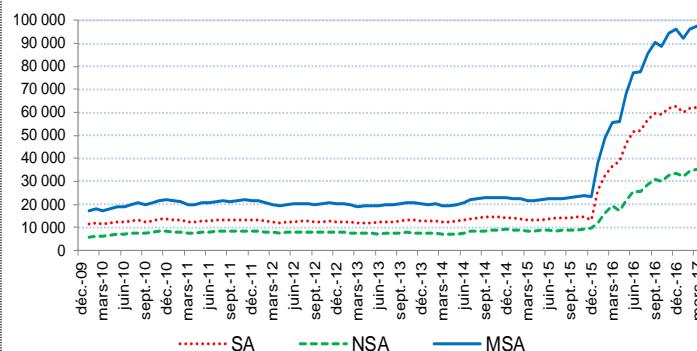
Sigles : ATEXA : Accident du travail des exploitants agricoles, ATMP : Accident du travail, Accident de trajet et Maladie Professionnelle
Contact : Sébastien Odiot - DSEF Département Cotisations, AT et Fonds - odiot.sebastien@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Famille : Prime d'activité et RSA au T1 2017

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA activité puis de la prime d'activité selon le régime agricole



Source : CCMSA

Prime d'activité : la montée en charge se poursuit fin mars 2017

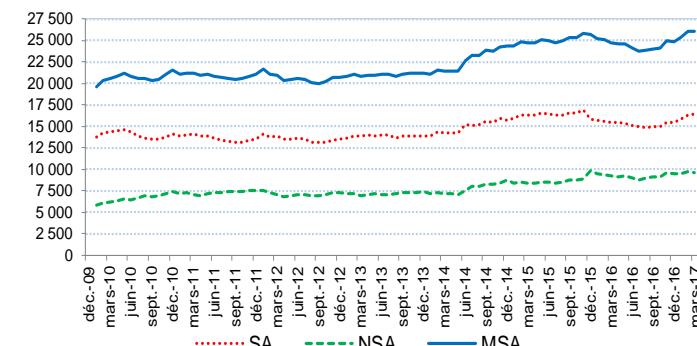
La prime d'activité est un dispositif d'aide aux foyers à revenus modestes entré en vigueur en janvier 2016.

Au régime agricole, le nombre d'allocataires s'établit 97 590 en mars 2017. La montée en charge se poursuit, même si la croissance des effectifs ralentit encore (+ 1,5 % après + 6,4 % en décembre 2016).

Au régime des salariés agricoles, 62 170 foyers bénéficient de la prime d'activité, en léger repli (- 0,9 %) par rapport au mois de décembre 2016. Le département de la Gironde qui perd 390 allocataires, équivalent à 13,1 % de ses effectifs, est en partie à l'origine de ce mouvement de baisse. Cette évolution particulière résulte d'opérations de gestion menées dans la caisse.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité s'élève à 35 410, en augmentation de 6,0 % par rapport au mois de décembre 2016. Les plus fortes progressions sont enregistrées dans les Pyrénées-Atlantiques (+ 143 allocataires), en Ille-et-Vilaine (+ 101), dans le Finistère (+ 98), en Loire-Atlantique (+ 92) et dans les Côtes-d'Armor (+ 92).

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du RSA socle selon le régime agricole



Source : CCMSA

RSA : progression dynamique du nombre d'allocataires

En mars 2017, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA socle) au régime agricole s'établit à 26 030 en France métropolitaine. Les effectifs progressent de 4,6 % par rapport à décembre 2016. Cette évolution confirme la tendance observée le trimestre précédent, qui marquait une rupture avec trois trimestres consécutifs de baisse.

Au régime des salariés agricoles, 16 450 allocataires bénéficient du RSA socle, en hausse pour le deuxième trimestre consécutif (+ 6,7 %).

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires s'élève à 9 580. La progression se poursuit, mais à rythme moins soutenu (+ 1,2 %) qu'au trimestre précédent (+ 4,3 %).

Sigles : RSA: revenu de solidarité active, SA: salariés agricoles, NSA: non-salariés agricoles, MSA: NSA + SA.

Contact : Jean Roger Biyik Biyik - DSEF Département Prestations Retraite – Famille – ORPA - biyik-biyik.jean-roger@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

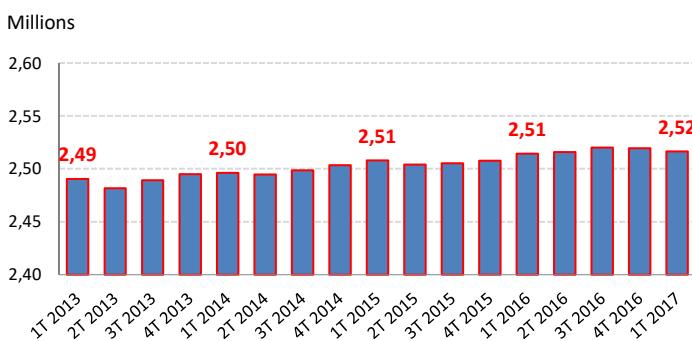


Retraite au T1 2017

Au 31 mars 2017, les effectifs de retraités du régime des salariés agricoles progressent de 0,1 % sur un an

Au premier trimestre 2017, 2,52 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles : un effectif en hausse de 0,1 % sur un an. Cette évolution est liée à la prise en compte de nombreuses petites retraites de pensionnés salariés agricoles et à l'augmentation du nombre de départs avant l'âge légal dans le cadre du dispositif « départs anticipés pour carrière longue ».

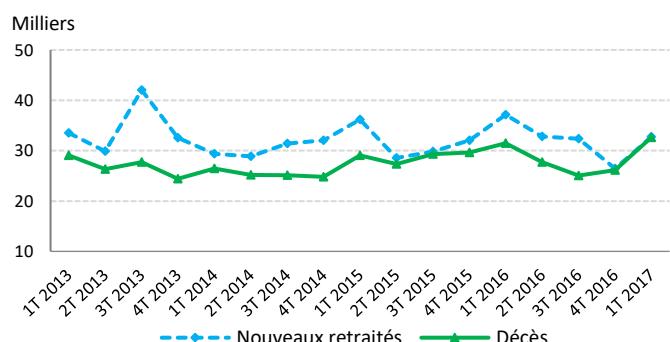
Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles diminue fortement de 11,8 % sur un an. Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, prévu par la réforme des retraites de 2010 et entré en vigueur le 10 novembre 2010, en est le principal facteur explicatif.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

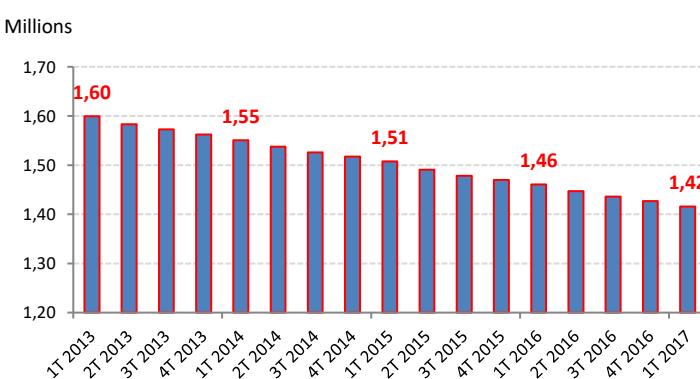
Avec 13 026 euros bruts, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est en augmentation de 0,9 % pour la même période. Au régime des salariés agricoles, 93,8 % des retraités sont polypensionnés.

Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 253 euros bruts au cours du premier trimestre 2017, en baisse de 0,6 % sur un an. Il doit être apprécié au regard de la durée de carrière accomplie dans le régime agricole, qui est en moyenne de 36 trimestres et notamment au regard des petites retraites qui ne sont plus versées sous forme de rentes de faible montant (avec 27 % des retraités salariés agricoles ayant moins de 4 trimestres cotisés).

A la fin du premier trimestre 2017, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

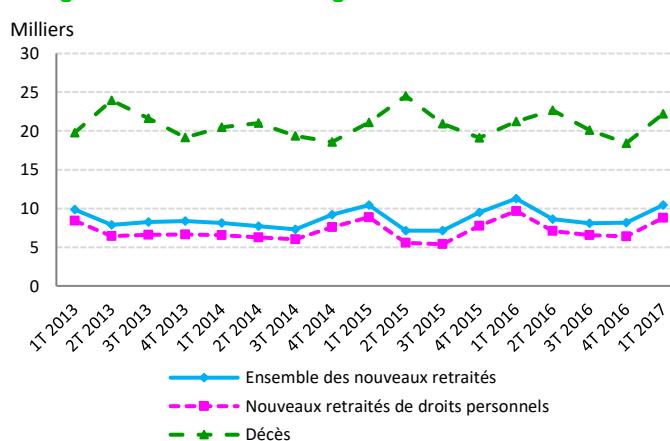
Au premier trimestre 2017, 1,42 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 3,1 % sur un an. La diminution la plus importante concerne les droits personnels (- 3,3 %). Ce recul est lié essentiellement au nombre de décès, entre deux et trois fois plus important que les attributions de droits personnels.

Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des non-salariés agricoles



Les retraités ayant effectué une carrière complète au régime des non-salariés agricoles perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 429 euros bruts (en hausse de 0,9 % sur un an). Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions s'élève à 5 153 euros bruts, un montant légèrement en baisse par rapport au T1 2016. Début 2017, 85,7 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés. La durée moyenne de carrière au régime des non-salariés agricoles atteint 24 ans (96 trimestres).

Contact : Prisca BOUMAH - DSEF Département Prestations Retraite – Famille – ORPA - boumah.prisca@ccmsa.msa.fr

MSA Caisse Centrale Direction des statistiques, des études et des fonds

Les Mercuriales Directrice de la publication : Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr

40 rue Jean Jaurès Responsable Mission Synthèses : David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr

93647 Bagnolet cedex Rédacteurs : C. ROUSSEAU, M. PARMENTIER, G. PREVOSTAT, S. KEHIRI, S. HIDOUCHE, A. HENGEL, K. DANTHEZ, S. ODIOT, JR. BIYIK BIYIK, P. BOUMAH Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

